

## L'ACCREDITATION SCÈNE ÉCORESPONSABLE

Cette accréditation s'adresse aux artisans de la scène qui désirent entreprendre une démarche écoresponsable à travers l'optique du développement durable (économie-social-environnement-culture) dans le cadre de leurs activités. Conviviale et peu coûteuse, elle permet de structurer la démarche d'intégration du DD. Celui-ci suscite des réflexions cruciales ouvrant ainsi la porte à de nouvelles perspectives et modes de gestion. Loin d'être une contrainte, il permet aux organisations de se démarquer face à la concurrence. L'accréditation permet également la mobilisation du milieu et le début d'un échange fructueux avec ses pairs.



## LES AVANTAGES :

- réduction des impacts environnementaux et augmentation des impacts sociaux-économiques;
- Visibilité
- différenciation auprès de la concurrence;
- Argument positif face aux bailleurs de fonds et commanditaires
- reconnaissance en tant que leader en gestion responsable des matières résiduelles;
- implication dans le mouvement de l'écoresponsabilité au Québec;
- sentiment d'appartenance, rétention et fierté des artistes et employés;
- reconnaissance du public et des pairs;
- comportement proactif face aux règlements;
- économies de gestion;
- innovation grâce aux défis environnementaux et aux nouveaux modèles d'entreprise;
- visibilité et fidélité des parties prenantes;
- rabais de 10% sur les produits et services Scène écoresponsable et prix regroupés;
- guides d'accompagnement gratuit;
- service d'accompagnement
- Participation à des projets pilotes en mobilisation citoyenne et culturelle



## COMMENT?

### Niveau 1 : engagement (bronze)

Elle signifie que l'organisation s'engage dans un processus de développement durable et qu'elle a :

- signé la Charte des artisans de la scène écoresponsable;
- désigné, au sein de son organisation, un comité ou un responsable du développement durable;
- fait un bilan de ses activités écoresponsables (sondage fourni par Scène écoresponsable) ou bilan détaillé de ses impacts environnementaux);
- atteint le niveau 1 d'ICI on recycle;
- communiqué son engagement à ses parties prenantes (public, employés, fournisseurs, artistes et producteurs).

Le niveau 1 ne peut être maintenu plus d'une année OU le candidat doit intégrer au minimum une action de développement durable de plus s'il veut maintenir son niveau.

### Niveau 2 : mise en action (argent)

Elle signifie que l'organisation met en œuvre des actions de développement durable, qu'elle maintient les exigences de niveau 1 et qu'elle a :

- défini un plan d'action en fonction du bilan des activités écoresponsables (bilan sommaire des enjeux économiques, sociaux et environnementaux);
- atteint le niveau 2 d'ICI on recycle; (optionnel\*);
- mis en place de 2 nouvelles actions par année parmi la liste des actions proposées dans le guide d'accompagnement ou toute autre activité approuvée par le comité d'accréditation.

### Niveau 3 : performance et amélioration continue (or)

Elle signifie que l'organisation a atteint un certain niveau de maturité, qu'elle maintient les exigences de niveaux 1 et 2 et qu'elle a :

- mis en place au moins 3 activités reliées à chacun des piliers du dd soit l'environnement, le social, l'économique et la culture
- mis en place un outil de suivi afin de mesurer sa performance et évaluer l'efficacité de son plan d'action;
- effectué un inventaire de ses GES reliés au transport du personnel et du public OU l'inventaire des matières résiduelles (outils et rapport fournis par Scène écoresponsable) OU atteint le niveau 2 ou 3 d'ICI on recycle;

\* Frais en sus

## ACCREDITATION SCÈNE ÉCORESPONSABLE

### EXEMPLES D'ACTIVITÉS ACCRÉDITATION

**Le diffuseur peut soumettre les activités de son choix. Celles-ci doivent être approuvées préalablement par le comité d'accréditation.**

#### Culture

- Favoriser les artistes locaux ou de la relève dans la programmation.
- Mettre en œuvre des projets artistiques citoyens (ex. œuvres collectives).
- Signataire de la Charte d'engagement de l'Agenda 21 de la culture du Québec.
- Offrir à un organisme communautaire ou à un établissement du quartier des billets gratuits pour des spectacles.
- Intégrer au minimum un spectacle ou un film ayant un regard ou une réflexion concernant les enjeux sociaux, environnementaux ou culturels contemporains.
- Intégrer dans sa programmation des conférences ou des débats sur un sujet portant un enjeu social, environnemental ou culturel contemporain.

#### Gestion responsable

- Sensibiliser ses parties prenantes aux actions à mettre en place pour être plus écoresponsables.
- Se doter d'une politique d'achat responsable.

#### Actions durables

- Gérer la conception des décors et de l'éclairage avec des notions de développement durable.
- Gérer ses accessoires avec des notions de développement durable.
- Sensibiliser ses parties prenantes à devenir plus écoresponsable.
- Émettre un rapport de développement durable.
- Mettre en place une innovation marquée en développement durable.

#### Matières résiduelles

- Faire une caractérisation des déchets.
- Offrir de la vaisselle réutilisable pour le public et dans les loges (gourdes, verres lavables, etc.).
- Mettre en place les infrastructures nécessaires à une gestion écologique des déchets. (Recyclage et matières dangereuses, compostage).
- Mettre en place des mesures de réduction des bouteilles d'eau à usage unique
- Mettre en place des mesures pour réduire l'utilisation du papier.

- Offrir des serviettes en tissu dans les loges,
- 75 % des matières résiduelles sont recyclées ou compostées.

### Énergie et eau

- Installer des lampes DEL.
- Rénover le lieu de diffusion pour le rendre plus écoénergétique.
- Rénover le lieu de diffusion pour réduire sa consommation d'eau.
- Mettre en place des mesures d'économie d'énergie.
- Mettre en place des mesures d'économie d'eau.
- Bannir l'utilisation de bouteilles d'eau à usage unique.
- Offrir des gourdes aux artistes et dans les loges.

### Transport et gaz à effet de serre

- Faire un bilan de gaz à effet de serre (ges).
- Choisir ou offrir des transports alternatifs afin de réduire ses GES.
- Valoriser les transports actifs ou écoénergétiques pour ses spectateurs.
- Compenser ses émissions de gaz à effet de serre.

### Sociales et économiques

- Mettre en place des infrastructures pour faciliter l'accès du lieu aux personnes à mobilité réduite.
- Mettre en place des mesures à long terme pour privilégier les fournisseurs locaux (moins de 100 km).
- Offrir un programme de formation continue à ses employés.
- Être accréditée Entreprise en santé.
- Être accrédité Norme Conciliation travail-famille (BNQ 9700-820).
- Améliorer de façon significative ses procédures de santé et sécurité.
- Offrir des alternatives alimentaires saines.
- Adopter un code éthique concernant les partenariats.
- Établir des partenariats avec des organismes communautaires.
- Offrir des forfaits culture ou des billets à des jeunes, à des personnes en difficulté ou vivant de l'isolement social.
- Établir des partenariats avec les écoles.

## EXPERTISE

### Le Conseil québécois des événements écoresponsables

Initiative du Réseau des femmes en environnement, le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) a pour objectif de faciliter et d'encourager l'organisation d'événements et de spectacles écoresponsables au Québec. L'expertise du CQEER repose sur équipe de 15 conseillers en écoresponsabilité des événements appuyés par un comité consultatif du domaine de l'événementiel.

En plus d'assurer un développement constant des connaissances, de stimuler l'offre de produits et services écoresponsables et de mettre à la disposition du public un portail Internet rassemblant une foule d'informations, le CQEER a mandaté le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) dans la réalisation de la norme en gestion responsable d'événements en 2010.

Scène écoresponsable est lauréat 2016 du *Gala de reconnaissance environnement et développement durable de Montréal* et de la Bourse J. Armand Bombardier *À go, on change le monde!*

### Informations :

**Annie Dureault**

**Consultante en éducation à l'environnement et développement durable**

[adureault@rqfe.org](mailto:adureault@rqfe.org)

Bureau (450) 651-4267

Cellulaire : (514) 574-4267

514-987-3000- (6684) (message)